



## Eaux résiduaires : la France devant la CJCE

23/11/2009 11:37

Maîtriser par [Victor Roux-Goeken](#)

La France a été renvoyée par la Commission européenne devant la Cour de justice des communautés européennes (CJCE) pour non-conformité avec la directive sur les eaux résiduaires urbaines (ERU), selon un communiqué de l'exécutif européen du vendredi 20 novembre.

L'assignation de la France par la Commission est le dernier épisode d'un des serpents de mer du secteur de l'eau. La France aurait dû mettre en place des systèmes de collecte et de traitement des ERU dans les agglomérations de plus de 15.000 habitants avant le 31 décembre 2000. Elle a déjà été rappelée à l'ordre deux fois: une lettre d'avertissement lui a été adressée le 9 juillet 2004; un second et dernier avertissement a été envoyé le 10 décembre 2008. Au final, le traitement des ERU de 64 agglomérations françaises – parmi lesquelles Arles, Avignon, Bordeaux et Lyon – n'est toujours pas aux normes européennes, a constaté la Commission. Ces eaux non traitées représentent un risque pour la santé, puisqu'elles peuvent être contaminées par des bactéries et des virus. Elles contiennent aussi de l'azote et du phosphore, ce qui favorise l'eutrophisation.

Un plan national sur le traitement des eaux usées avait été lancé par le ministre chargé de l'environnement Jean-Louis Borloo en septembre 2007. «La situation de la France en matière d'épuration des eaux usées était alors alarmante, rappelle le Meeddm dans un communiqué. 146 stations n'étaient toujours pas conformes aux normes européennes, ce qui représentait 36 millions d'équivalent habitants, soit la moitié de la population française». Un bilan de ce plan a été réalisé par la secrétaire d'Etat à l'écologie Chantal Jouanno en septembre 2009. Parmi les 146 agglomérations concernées, «93 ont aujourd'hui terminé leurs travaux, 41 les ont démarrés et 12 agglomérations finalisent leurs études. Les derniers travaux commenceront au plus tard en 2010», estime le ministère. Seules Saint-Denis de la Réunion et Cayenne devraient se mettre en conformité à des échéances dépassant la fin 2011, d'après le Meeddm.

Bruxelles a également envoyé un premier avertissement écrit à 5 Etats membres, toujours pour mauvaise application de cette directive – Allemagne, Belgique, Luxembourg, Portugal, et... France. En cause cette fois: les ERU des villes de 2.000 à 15.000 habitants, qui auraient dû être dotées de systèmes de traitement avant le 31 décembre 2005.

Un bilan de ce plan a été réalisé par la secrétaire d'Etat à l'écologie Chantal Jouanno en septembre 2009. Parmi les 146 agglomérations concernées, «93 ont aujourd'hui terminé leurs travaux, 41 les ont démarrés et 12 agglomérations finalisent leurs études. Les derniers travaux commenceront au plus tard en 2010», estime le ministère. Seules Saint-Denis de la Réunion et Cayenne devraient se mettre en conformité à des échéances dépassant la fin 2011, d'après le Meeddm.

Bruxelles a également envoyé un premier avertissement écrit à 5 Etats membres, toujours pour mauvaise application de cette directive – Allemagne, Belgique, Luxembourg, Portugal, et... France. En cause cette fois: les ERU des villes de 2.000 à 15.000 habitants, qui auraient dû être dotées de systèmes de traitement avant le 31 décembre 2005.

Erika: sanction maximale requise contre Total en appel

Des lignes directrices sur l'eau et l'adaptation climatique

Résidus de médicaments dans l'eau: vers un plan national

Le bassin Adour-Garonne adopte son Sdage



d'Arexy Olivier      Passent les jours...  
 passent les semaines, ...sous le pont Mirabeau, coule la Seine". tel semble la devise de la rue de Grenelle.  
 lundi 23 novembre 2009 - 18:22

caillet dominique      ça vous étonne encore?  
 Jamais deux sans trois.  
 lundi 23 novembre 2009 - 15:14

**Veille réglementaire**

**NOUVEAU - Envirodroit-Europe : Votre veille réglementaire en EHS dans 6 pays européens !**

Envirodroit devient Envirodroit-Europe pour vous accompagner dans le suivi de la conformité réglementaire de vos sites en Europe.  
 Testez gratuitement ce nouveau service !

**envirodroit-europe**

**sondage**

Seriez-vous intéressé par un service de veille internationale pour suivre l'actualité juridique en Environnement à l'étranger ?

- Uniquement Europe des 27
- Europe des 27 + Etats-Unis + Canada
- Europe des 27 + Etats-Unis + Canada + Brésil + Chine

**PROFESSIONNALISATION DES CURSUS DE FORMATION CONTINUE**

**Lundi 7 décembre 2009**  
 de 8h30 à 11h, à Paris 8<sup>e</sup>

**www.matinales-formation.com**

**Les partenaires du JDLE**


**Inscrivez vous dès maintenant au prochain Nanoforum du 10 septembre 2009 sur le thème "Intérêts et limites de l'étiquetage des produits contenant du nano-argent"**

Initiative du Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), en partenariat avec la direction générale de la santé (DGS), le Journal de l'Environnement et Vivagora, retrouvez les comptes rendus du dernier Nanoforum et inscrivez vous au prochain du 10 septembre 2009.

[Haut de la page](#)

© 2009 - Journal de l'environnement - Tous droits réservés

[A propos du JDLE](#) | [Contacts](#) | [Inscription gratuite](#) | [Mentions légales](#) | [Publicité](#) |

 [Abonnez vous aux flux RSS](#) | [Site réalisé par Qays Consulting](#) | [Ajouter aux favoris](#)